

**DIRECTIVES POUR LA SOUMISSION  
DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET  
FINANCIERES**

**SELECTION DES SOUS RECIPIENDAIRES**

**FONDS MONDIAL R9 VIH Volet communautaire**

## IDENTIFICATION DU PROGRAMME

<b>Titre du Programme:</b>	<b>Renforcement de la réponse nationale au VIH pour le passage à échelle de la prévention et de la prise en charge globale prenant en compte le genre et les populations clé à haut risque d'infection à VIH.</b>
<b>Réциpiendaire Principal :</b>	<b>Alliance CI</b>
<b>Numéro de la Convention de Financement</b>	<b>CIV-910-G13-H</b>
<b>Dates importantes:</b>	
• <b>Publication de l'annonce:</b>	<b>27 décembre 2011</b>
• <b>Date limite de dépôt des soumissions</b>	<b>18 janvier 2012</b>

### INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire bénéficie des subventions du Fonds Mondial depuis 2003. A ce jour, elle a respectivement bénéficié des financements des rounds 2, pour le VIH, 6 et 8 pour le paludisme et 3 et 6 pour la tuberculose. Depuis 2009, le pays est éligible au round 9 pour les propositions VIH et Tuberculose et Alliance Côte d'Ivoire dont le mandat de soutenir l'action des communautés en CI a été identifié comme Bénéficiaire Principal du volet VIH communautaire suite à un processus de sélection.

Pour faciliter la mise en œuvre du programme Fonds Mondial, Alliance CI envisage recruter des sous bénéficiaires selon un processus transparent afin de donner les mêmes chances à tout acteur intervenant dans la lutte contre le sida en Côte d'Ivoire.

A cet effet, Alliance CI a élaboré ce document pour donner des directives pour la soumission des propositions techniques et financières conformément à l'appel à projet.

### I. BUT DU DOCUMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du volet communautaire du Round 9, Phase 1 du volet communautaire du Programme VIH financé par le Fonds Mondial, le présent « **Appel à Soumissions** » a pour **but** de solliciter des projets émanant d'ONG éligibles pour :

- Améliorer l'offre des services de prévention pour réduire les nouvelles infections
- Réduire la morbidité et la mortalité dues au VIH/Sida
- Renforcer le leadership, la coordination et le suivi évaluation de la réponse nationale

## **II. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME**

**Les objectifs** visés par le programme sont les suivants :

- Renforcer la mobilisation sociale et la communication pour la lutte contre le VIH
- Améliorer l'accessibilité et la qualité des services de Conseil et de Dépistage
- Renforcer l'accessibilité et la qualité de la PTME
- Renforcer la lutte contre le Sida sur les lieux de travail
- Améliorer l'accessibilité et la qualité de la PEC médicales par les ARV
- Renforcer la PEC communautaire des PVVIH des OEV
- Améliorer le leadership, la coordination et le suivi évaluation de la réponse nationale

La soumission des potentiels Sous Récipiendaires devra cibler au moins des **Domaines de Prestation des Services (DPS) suivants** :

**DPS1** : Renforcer la mobilisation sociale et la communication pour la lutte contre le VIH

**DPS 2** : Améliorer l'accessibilité et la qualité des services de Conseil et de Dépistage

**DPS 3** : Renforcer l'accessibilité et la qualité de la PTME

**DPS 4** : Renforcer la lutte contre le Sida sur les lieux de travail

**DPS 5** : Améliorer l'accessibilité et la qualité de la PEC médicales par les ARV

**DPS 6** : Renforcer la PEC communautaire des PVVIH des OEV

**DPS 7** : Améliorer le leadership, la coordination et le suivi évaluation de la réponse nationale

En vue d'assurer une rentabilité et une complémentarité maximale de la mise en œuvre du Projet, les stratégies et activités suivantes doivent être prises en compte par les sous récipiendaires:

- Mise en œuvre de l'approche genre dans les activités et des aspects de violence basées sur le genre
- Etablissement de partenariats stratégiques et opérationnels notamment avec le secteur privé et les collectivités décentralisées
- Assurance d'une appropriation locale
- Durabilité des interventions à travers un plan de pérennisation
- Complémentarité des financements
- Coopération et Suivi/Evaluation;
- Documentation des bonnes pratiques

Les Sous Récipiendaires retenus, mettront en œuvre les projets financés par le Fonds Mondial à travers la mise en œuvre de stratégies communautaires répondant à une logique de continuum de soins sur les sites de prise en charge médicale soutenus par le PNPEC (PR secteur public) dans le cadre du R9 et où il n'ya pas d'activités communautaires. Au cas où des activités communautaires se déroulaient dans ladite zone avec un autre financement, Alliance Côte d'Ivoire veillera à ce que les fonds du programme R9 ne servent pas à financer les mêmes activités. Dans tous les cas Alliance Côte d'Ivoire recherchera la complémentarité et la synergie d'action avec les autres intervenants.

**Les activités** à mettre en œuvre comprendront au moins :

- La Prévention primaire du VIH et incluant:
  - La CCC à travers la pair éducation. Les stratégies devront refléter les besoins locaux dans le but optimiser les succès et l'appropriation du programme ;
  - CCC Mass Media
  - Le Conseil et le Dépistage Confidentiel du VIH
  - La prévention de la Transmission Mère-Enfant (PTME)
  - La prévention au sein des populations clés (PS, MSM, Usagers de drogue)
  - Promotion et distribution de préservatifs
  - La lutte contre le VIH en milieu du travail (secteur privé)
- La prise en charge communautaire des PVVIH et des OEV
- Le renforcement des capacités, la coordination et le suivi évaluation

**NB :**

- (i) Les domaines de la CCC Mass media, de la prévention au sein des populations clés de la distribution et la promotion des préservatifs et de la lutte contre l'infection à VIH et le sida en milieu du travail seront mises en œuvre par des sous récipiendaires intervenant au niveau national.
- (ii) Les autres domaines (CCC pair éducateur, Conseil dépistage, PTME, Prise en charge communautaire des PVVIH et OEV) seront exécutés sous forme de paquet communautaire au niveau des cinq(5) seront la stratégie ICOP (Mise en synergie des activités communautaires dans le cadre du continuum de soins)

### **III. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE ET DISTRICTS D'INTERVENTION :**

Le projet sera mis en œuvre dans les districts suivants soutenus par le Fonds Mondial, où ont lieu des activités cliniques supportées par le PNPEC et répartis selon les zones et régions ci-après.

#### **Zone 1**

<b>VILLES ET DE DEPARTEMENTS CONCERNES</b>	<b>DISTRICTS</b>
Daloa	Daloa
Man	Man
Gagnoa	Gagnoa
Soubré	Soubré
Guiglo	Guiglo

## Zone 2

VILLES ET DE DEPARTEMENTS CONCERNES	DISTRICTS
Minignan	Minignan
Madinani	Madinani
Odienné	Odienné
Touba	Touba
Kounahiri	Mankono
Seguela	Seguela
Mankono	Mankono

## Zone 3

VILLES ET DE DEPARTEMENTS CONCERNES	DISTRICTS
Korhogo	Korhogo
Bouaké	Bouaké (2)
Sakassou	Sakassou
Didievi	Didievi
Tiebissou	Tiebissou
Toumodi	Toumodi
Yamoussoukro	Yamoussoukro

## Zone 4

VILLES ET DE DEPARTEMENTS CONCERNES	DISTRICTS
Nassian	Nassian
Prikro	Daoukro
Bondoukou	Bondoukou

## Zone 5

VILLES ET DE DEPARTEMENTS CONCERNES	DISTRICTS
Aboisso	Aboisso
Alepé	Alepé
Grand Bassam	Grand Bassam
Yopougon	Yopougon (2)
Divo	Divo

***NB : Les villes et départements sont susceptibles d'être changés en fonction des résultats des analyses situationnelles qui seront conduites par le PR***

Les SR devront progressivement, en consultation avec le personnel programmatique de Alliance Côte d'Ivoire, élargir la couverture, la qualité et la gamme des interventions sur la durée du présent Projet et démontrer ces réalisations par des résultats mesurables.

Les SR devront travailler en collaboration le Ministère de la Santé et de la lutte contre le Sida à travers ses démembrements (Districts Sanitaires et CTAIL) ainsi qu'avec les autres intervenants sur le terrain pour atteindre les résultats du programme et identifier des méthodes rentables de fournir des prestation de haute qualité et promouvoir l'efficacité et la durabilité. Grâce à la coordination avec les autorités décentralisées, les acteurs du secteur privé, et les autres bailleurs de fonds, le SR cherchera également à mobiliser des ressources supplémentaires pour promouvoir la durabilité avec la poursuite, la qualité des prestations.

En plus de fournir des services et la mise en œuvre des activités du programme, les SR doivent également développer les capacités de leur propre organisation sur la base des résultats de l'analyse participative des capacités qui sera réalisée par Alliance Côte d'Ivoire. Le SR sera chargé de fournir l'appui technique nécessaire aux SSR responsables de la mise en œuvre des prestations à base communautaires dans le cadre du présent programme.

Les SR doivent toutefois prévoir une approche intégrée des services communautaires (Stratégie ICOP) en mettant en place un système qui privilégie la mise en synergie de l'ensemble du paquet de prestations communautaires.

Le SR mettra en œuvre des activités à la fois directement et, le cas échéant, par des SSR. Toutefois, le SR sera, seul responsable devant le PR de la gestion financière générale, de la programmation et de l'orientation stratégique des activités du Projet sous sa responsabilité et objet de la Convention de Financement qui le lie au PR. Il est demandé à chaque candidat SR d'indiquer dans sa proposition les SSR dont il aura besoin pour réaliser les activités. Les capacités de ces derniers seront évaluées en même temps que celles du SR.

Le SR doit démontrer de façon mesurable le renforcement progressif des capacités des SSR afin de répondre aux exigences du Projet et assurer la durabilité des activités.

Chaque SR devra, si nécessaire assurer la continuité des services pour les activités Fonds Mondial du Round 2 et aussi soutenir l'expansion géographique et technique des services dans les régions et districts ciblés par le Programme.

La mise en œuvre d'un partenariat stratégique et opérationnel entre le Programme (PR et SR), le Ministère de la Santé et de la lutte contre le Sida (PNPEC, Districts sanitaires et CTAIL), les collectivités décentralisées (Mairies et Conseils Généraux) et le Secteur privé devrait permettre d'atteindre les résultats du programme.

Toutes les activités mises en œuvre en vertu de ce programme doivent respecter les politiques et orientations nationales en matière de prévention et de prise en charge du VIH / SIDA.

Le SR à travers la mise en œuvre du Programme devra soutenir le renforcement et le développement des systèmes communautaires qui permettent l'amélioration de la gouvernance et des politiques de leadership ; la mise en place et/ou la mise en œuvre de procédures et de pratiques financières jugées acceptables ; la mise en place d'une politique de rétention du personnel affecté au Programme ; la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation périodique qui permet d'apprécier les réalisations sur la base de repères, d'indicateurs et de cibles clairement définis.

En résumé, dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, Alliance Côte d'Ivoire va recruter neuf (09) sous-récepteurs (SR) repartis comme suit :

### 1. Domaines d'intervention, cibles, objectifs et zone d'intervention pour les SR Régionaux

N°	Domaines d'intervention	Cibles	Objectifs à atteindre par le SR (1 <sup>ère</sup> phase)
<b>ZONE 1 : Daloa, Man, Gagnoa, Soubré, Guiglo</b>			
1	Activités de prévention et de sensibilisation (IEC/CCC) au profit des jeunes	Jeunes	<b>53272</b> jeunes ayant bénéficié d'une éducation de proximité par des éducateurs de pairs
2	Activités de prévention (dépistage)	Population générale, jeunes, couples, population à haut risque d'infection	<b>31310</b> personnes dépistées et ayant retirés leur résultat
3	Activités de soins palliatifs au profit des PVVIH et de prise en charge des OEV	PVVIH , OEV	<b>2213</b> PVVIH et <b>1852</b> OEV bénéficiant d'une prise en charge communautaire
4	Activités de mobilisation communautaire autour des services de PTME	Jeunes filles en âge de procréer, femmes enceintes et leur conjoint	<b>3150</b> personnes sensibilisées et référées vers les centres de Consultation Périnatale offrant la PTME
<b>ZONE 2 : Minignan, Madinani, Odienné, Touba, Kounahiri, Seguela, Mankono</b>			
5	Activités de prévention et de sensibilisation (IEC/CCC) au profit des jeunes	Jeunes	<b>74580</b> jeunes ayant bénéficié d'une éducation de proximité par des éducateurs de pairs
6	Activités de prévention (dépistage)	Population générale, jeunes,	<b>43833</b> personnes dépistées et ayant retirés leur résultat

N°	Domaines d'intervention	Cibles	Objectifs à atteindre par le SR (1 <sup>ère</sup> phase)
		couples, population à haut risqué d'infection	
7	Activités de soins palliatifs au profit des PVVIH et de prise en charge des OEV	PVVIH , OEV	<b>3098</b> PVVIH et <b>2593</b> OEV bénéficiant d'une prise en charge communautaire
8	Activités de mobilisation communautaire autour des services de PTME	Jeunes filles en âge de procréer, femmes enceintes et leur conjoint	<b>4408</b> personnes sensibilisées et référées vers les centres de Consultation Périnatale offrant la PTME
<b>ZONE 3: Korhogo, Bouaké, Sakassou, Didievi, Tiebissou, Toumodi, Yamoussoukro</b>			
9	Activités de prévention et de sensibilisation (IEC/CCC) au profit des jeunes	Jeunes	<b>74580</b> jeunes ayant bénéficié d'une éducation de proximité par des éducateurs de pairs
10	Activités de prévention (dépistage)	Population générale, jeunes, couples, population à haut risqué d'infection	<b>43833</b> personnes dépistées et ayant retirés leur résultat
11	Activités de soins palliatifs au profit des PVVIH et de prise en charge des OEV	PVVIH , OEV	<b>3098</b> PVVIH et <b>2593</b> OEV bénéficiant d'une prise en charge communautaire
12	Activités de mobilisation communautaire autour des services de PTME	Jeunes filles en âge de procréer, femmes enceintes et leur conjoint	<b>4408</b> personnes sensibilisées et référées vers les centres de Consultation Périnatale offrant la PTME
<b>ZONE 4 : Nassian, Prikro, Bondoukou</b>			
13	Activités de prévention et de sensibilisation (IEC/CCC) au profit des jeunes	Jeunes	<b>31965</b> jeunes ayant bénéficié d'une éducation de proximité par des éducateurs de pairs
14	Activités de prévention (dépistage)	Population générale, jeunes, couples, population à haut risqué d'infection	<b>18786</b> personnes dépistées et ayant retirés leur résultat
15	Activités de soins palliatifs au profit des PVVIH et de prise en charge des OEV	PVVIH , OEV	<b>1328</b> PVVIH et <b>1112</b> OEV bénéficiant d'une prise en charge communautaire
16	Activités de mobilisation communautaire autour des	Jeunes filles en âge de procréer,	<b>1889</b> personnes sensibilisées et référées vers les centres de

N°	Domaines d'intervention	Cibles	Objectifs à atteindre par le SR (1 <sup>ère</sup> phase)
	services de PTME	femmes enceintes et leur conjoint	Consultation Périnatale offrant la PTME
<b>ZONE 5 : Aboisso, Alepé, Grand Bassam, Yopougon, Divo</b>			
17	Activités de prévention et de sensibilisation (IEC/CCC) au profit des jeunes	Jeunes	<b>53272</b> jeunes ayant bénéficié d'une éducation de proximité par des éducateurs de pairs
18	Activités de prévention (dépistage)	Population générale, jeunes, couples, population à haut risque d'infection	<b>31310</b> personnes dépistées et ayant retirés leur résultat
19	Activités de soins palliatifs au profit des PVVIH et de prise en charge des OEV	PVVIH , OEV	<b>2213</b> PVVIH et <b>1852</b> OEV bénéficiant d'une prise en charge communautaire
20	Activités de mobilisation communautaire autour des services de PTME	Jeunes filles en âge de procréer, femmes enceintes et leur conjoint	<b>3150</b> personnes sensibilisées et référées vers les centres de Consultation Périnatale offrant la PTME

## 2. Domaines d'intervention, cibles, objectifs et zone d'intervention pour les SR Nationaux

N°	Domaines d'intervention	Cibles	Objectifs à atteindre par le SR (1 <sup>ère</sup> phase)
<b>NIVEAU NATIONAL</b>			
1	Marketing social de préservatifs féminins et masculins	Couples, jeunes, hommes et femmes sexuellement actifs	<b>28408931</b> préservatifs masculins et <b>113523</b> préservatifs vendus féminins
2	Activités de prévention et de prise en charge au sein des populations clés	PS, MSM et de usagers de drogue	<b>16200</b> Professionnel(les) de Sexe ayant bénéficié de programmes de prévention contre le VIH <b>2628</b> MSM ayant bénéficié de programmes de prévention contre le VIH/sida <b>275</b> usagers de drogues touchés à travers les groupes d'auto support

N°	Domaines d'intervention	Cibles	Objectifs à atteindre par le SR (1 <sup>ère</sup> phase)
3	Activités de prévention (sensibilisation) au sein des entreprises	Travailleurs en entreprises et leur famille	<b>18000</b> travailleurs touchés en entreprises
4	CCC/Mass media		

#### **IV. DUREE DE SUBVENTION DES PROJETS**

La durée des subventions est prévue pour une période initiale de douze (12) mois et sera renouvelée pour une autre période de douze (12) mois selon les performances, en termes de gestion financière et programmatique.

#### **VI. PLAN DE PRESENTATION DE LA SOUMISSION**

Un plan détaillé pour la rédaction du projet des SR est en annexe. Le projet sera rédigé en interligne simple, police : Times New roman, taille : 12 et n'excédera pas **30** pages selon le canevas ci dessous décrit:

##### ***SECTION 1 : Demandeur et résumé de la proposition***

Cette partie nous donne des informations sur l'organisation qui répond à l'intérêt à manifestation et propose un résumé de la demande, présentant clairement les objectifs, les interventions qui seront mises en œuvre afin de les atteindre, les lieux (zones d'intervention) et moyens ainsi que les résultats quantitatifs attendus.

##### ***SECTION 2: Contexte***

Cette partie donne un bref aperçu et indique les caractéristiques importantes du profil du VIH/sida de votre zone d'intervention.

##### ***SECTION 3 : Demande***

Cette partie doit décrire ce que le projet entend réaliser, quelles populations il vise, quel type d'interventions il prévoit d'entreprendre et comment celles-ci seront mises en œuvre.

##### ***SECTION 4 : Suivi et Evaluation***

Cette partie doit décrire brièvement le système de S&E qui sera mis en place dans le cadre de ce projet.

### ***SECTION 5 : Gestion de Subvention***

Cette partie devra montrer l'expérience de l'organisation en gestion de sous subvention si cela est possible et décrire le système de gestion de subvention qui sera mis en place dans le cadre de ce projet.

### ***SECTION 6 : Budget***

Cette partie doit préciser le coût total du projet et décrire les principales dépenses par catégorie de coûts. Elle doit aussi mentionner les autres sources de financements dont l'organisation dispose actuellement et la complémentarité avec le financement du Fonds Mondial si possible. Un canevas détaillé de présentation est en annexe B.

### ***SECTION 7 : Approvisionnement***

Cette partie doit décrire le mécanisme d'approvisionnement en biens et en services dans l'organisation.

## **VII. PERSONNEL DU PROJET:**

Prière joindre les CV des personnes suivantes et leurs descriptifs de poste qui seront impliquées dans l'exécution du projet :

- Le Directeur de Projet ou Coordonnateur
- Le Comptable
- Le chargé du Suivi évaluation

## **VIII. UNE DECLARATION DE CAPACITE DU SOUMISSIONNAIRE**

Fournir en annexe, une déclaration de capacité précisant les antécédents, les compétences en matière de gestion financière, programmatique et organisationnelle.

## **IX. LETTRES DE SOUTIEN**

Au minimum 3 lettres de soutien d'organisations et d'institutions présentent dans la zone d'intervention souhaitée.

## **X. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS D'ELIGIBILITE**

- Récépissé de déclaration du Ministère de l'Intérieur ou de la Préfecture
- Journal Officiel

- Immatriculation au MSLS
- Inscription COSCI ou RIP+
- Les Statuts et règlement intérieur
- L'organigramme fonctionnel

## **XI. SOUMISSION DES SOUS PROJETS**

### **11.1 Adresse de soumission**

Les sous-projets seront envoyés à l'adresse ci-après :

**Monsieur le Directeur Exécutif,  
Alliance Côte d'Ivoire,  
II Plateaux 7<sup>e</sup> tranche HE  
Lot 3331 BI Ilot 237  
08 BP 2046 Abidjan 08  
Tél: +225 22 52 85 70; fax: +225 22 52 85 72**

Chaque soumissionnaire soumettra son offre en deux (02) originaux et trois (03) copies, marqués « original » et « copie » selon le cas avec la mention : “ Nom de l'Organisation + appel à projet Fonds Mondial / Alliance Côte d'Ivoire + Zone d'intervention + ( ”. Une organisation désirant postuler pour plusieurs domaines ou zone d'intervention doit faire des propositions distinctes.

### **11.2 Date et heure limites de remise des sous-projets**

Les sous-projets doivent être reçus par Alliance Côte d'Ivoire à l'adresse spécifiée ci dessus au plus tard le **18 Janvier 2012 à 15h**

Les sous-projets peuvent être soit remis en mains propres, soit envoyés par pli recommandé avec accusé de réception à l'adresse spécifiée ci-dessus.

Alliance Côte d'Ivoire a toute latitude pour prolonger le délai de remise des sous-projets en modifiant le dossier d'appel à candidature.

### **11.3 Sous-projet hors-délai**

La date limite de remise des sous-projets signifie la date limite à laquelle le sous-projet doit être effectivement reçu par Alliance Côte d'Ivoire. Tout sous-projet reçu par Alliance Côte d'Ivoire après expiration du délai de remise des sous-projets, fixé par Alliance Côte d'Ivoire au paragraphe X.II, sera écartée et non ouverte, quel que soit le motif de retard de réception.

### **11.4 Modification et retrait des sous-projets**

Aucun soumissionnaire ne peut modifier ou retirer son sous-projet après l'avoir remis.

Aucune offre ne peut être modifiée après les dates et heure limites de remise des sous-projets.

## **XII. REVUE DES SOUMISSIONS**

Revue des soumissions par le Comité Externe Indépendant

Alliance Cote d'Ivoire, soucieuse de mettre en place des mécanismes transparents et rigoureux de sélection SR a institué un Comité Externe de Sélection et d'approbation des Projets (CESAP) dont la mission fondamentale est d'analyser les projets et sélectionner les potentiels SR.

## **XIII. CRITERES D'EVALUATION**

Les principaux critères d'évaluation porteront sur :

- Le niveau de compréhension du problème
- La pertinence des objectifs généraux et spécifiques
- L'expérience dans l'exécution de projets similaires
- La bonne connaissance et implantation dans la région d'intervention
- La bonne capacité du sous bénéficiaire
- L'expérience et/ou qualification du personnel clé du sous-projet
- La cohérence et présentation de la proposition
- L'affiliation à un réseau d'ONG
- La pérennité

## **XIV. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

### **Notification des résultats**

Les résultats seront publiés par voie de presse après validation par le Fonds Mondial.

### **Informations**

Pour les questions concernant les soumissions, prière contacter **Serges ANOH**,  
Responsable de la Recherche et du Suivi-Evaluation/Alliance Côte d'Ivoire  
Tél. :22528570  
Fax : 22528572